



VISION STRATÉGIQUE

PAR

**LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU NIGERIA AUPRÈS DES NATIONS UNIES,
L'AMBASSADEUR TIJJANI MUHAMMAD-BANDE,
CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DE LA SOIXANTE-QUATORZIÈME SESSION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria m'a proposé pour le poste de Président de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et l'Union africaine m'a apporté son soutien pour occuper ce poste. À l'appui de ma candidature, je suis ravi de partager avec vous ma vision de la façon dont le Bureau du Président de l'Assemblée générale sous ma direction guidera nos efforts collectifs pour relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Au cours de ce voyage, j'aurai besoin de l'appui de tous les États Membres.

L'ONU AUJOURD'HUI ET LE BUREAU DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'importance de la présidence de l'Assemblée générale est mieux comprise dans le contexte des idéaux fondateurs de l'Organisation et des contributions inestimables au progrès humain. La portée mondiale de l'Organisation des Nations Unies en fait non seulement l'organe intergouvernemental le plus représentatif de la planète, mais aussi le meilleur espoir de paix et de sécurité, de développement durable et de promotion et de protection des droits de l'homme et du progrès social. Ses membres, venus des quatre coins du monde, lui confèrent la légitimité qui lui permet de s'exprimer avec autorité en tant que voix et conscience de la communauté internationale et de relever des défis mondiaux complexes et intimidants, des conflits armés intraétatiques et interétatiques aux catastrophes naturelles et aux déplacements massifs de population, au service de l'humanité.

Conformément aux dispositions de sa Charte, l'Organisation des Nations Unies est attachée au progrès humain et à la préservation de l'environnement qui est notre foyer collectif. Comme nous le savons tous, notre mandat principal, tel qu'il est prescrit à l'Article 1 de la Charte, est de "maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin: prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix". Dans cette noble entreprise, la coopération, la collaboration, l'unité et la solidarité doivent être la lumière que nous devons chercher et suivre.

Il faut reconnaître à son honneur que l'Organisation des Nations Unies s'est fait le champion du progrès humain sur de nombreux fronts, notamment les opérations de paix, les droits de l'homme, la non-discrimination, la décolonisation, l'égalité entre les sexes et le développement durable. Elle a également soutenu des organisations régionales et sous-régionales dans le cadre d'initiatives majeures, telles que l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'Organisation continue également à collaborer avec d'autres organisations intergouvernementales et la société civile pour faire avancer son programme de désarmement et lutter contre le terrorisme international, la traite des êtres humains, le déversement de déchets toxiques, les maladies mortelles et les pandémies sanitaires. Les objectifs de développement durable lancés en 2015 ainsi que l'Accord de Paris sur le climat ont complété la liste des réalisations de l'Organisation au cours des dernières années.

Bien entendu, les tensions au sujet des normes et des méthodes et les divergences politiques ont également marqué les échanges et les délibérations au sein de l'Organisation, bloquant parfois une action significative au moment où elle s'avère la plus critique. En effet, certaines des questions les plus difficiles et les plus durables de la guerre et de la paix se jouent ici aux Nations Unies, ce qui dresse souvent les pays les uns contre les autres et entrave le fonctionnement cohérent des principaux organes et autres entités des Nations Unies.

En tant que le plus représentatif des principaux organes de l'Organisation, l'Assemblée générale est un forum unique pour promouvoir le multilatéralisme sur toute la gamme des questions internationales dont l'Organisation est saisie. Elle ne doit jamais relâcher ses efforts pour combler les lacunes et agir pour le bien commun. Quelle que soit la gravité du défi, nous avons le plus de chance de l'emporter lorsque toutes les parties travaillent ensemble. Mon principal objectif sera de faciliter ce processus.

En particulier, nous devons poursuivre nos efforts pour renforcer les relations entre l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, sur la base du principe de compréhension et respect mutuels, afin d'assurer la synergie et la cohérence nécessaires pour mieux servir l'Organisation et le monde.

LE NIGÉRIA ET LES NATIONS UNIES

En présentant ma candidature à ce poste, le Gouvernement nigérian tient compte de la compatibilité de sa Constitution avec les idéaux et les objectifs des Nations Unies. La Constitution de 1999 de la République fédérale du Nigeria s'engage, entre autres objectifs de politique étrangère, à:

- "Promouvoir la coopération internationale pour la consolidation de la paix universelle et du respect mutuel entre toutes les nations et l'élimination de la discrimination sous toutes ses formes;
- Respecter le droit international et les obligations conventionnelles, ainsi

que rechercher un règlement des différends internationaux par la négociation, la médiation, la conciliation, l'arbitrage et l'adjudication; et

- Promouvoir un ordre économique mondial juste.”

Depuis qu'il est devenu le 99^e Membre de l'Organisation des Nations Unies en 1960, le Nigéria a travaillé de manière constructive avec d'autres États Membres en vue d'atteindre les objectifs de l'Organisation. Il a siégé à de nombreuses reprises au Conseil de sécurité et il est un membre actif de nombreux comités, dont le Comité spécial des opérations de maintien de la paix (Comité des 34). Aujourd'hui, le Nigéria compte parmi les pays qui fournissent le plus de contingents aux missions de maintien de la paix de l'ONU.

En outre, en tant que membre de la CEDEAO et de l'Union africaine, le Nigéria a vigoureusement encouragé les partenariats fonctionnels en Afrique, ainsi qu'entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales. Le Nigéria a également sollicité et obtenu l'appui de l'Organisation pour relever certains des défis difficiles auxquels il a dû faire face, en particulier la lutte contre le terrorisme international.

En présentant ma candidature à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, mon pays a également tenu compte du fait que j'ai occupé avec succès de nombreux postes de direction au Nigéria et ailleurs, au cours d'une carrière qui s'étend sur quatre décennies, en tant que professeur universitaire et administrateur, directeur d'un grand centre intergouvernemental africain, directeur exécutif de l'Institut politique et stratégique du Nigéria, de grande réputation, et diplomate. Dans tous ces postes, j'ai travaillé avec des collègues et des parties prenantes pour obtenir des résultats significatifs.

PRIORITÉS

La soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies se tiendra dans le contexte d'un monde de plus en plus agité, avec de sérieux défis à relever. Néanmoins, elle peut aussi se révéler un véritable tournant pour l'ONU et sa capacité à s'attaquer aux grands enjeux mondiaux.

En effet, la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale sera une année riche en événements pour le Programme pour le développement durable, puisque l'Assemblée générale accueillera en septembre 2019 un certain nombre de manifestations de haut niveau, notamment le Forum politique de haut niveau, le Sommet sur les changements climatiques, le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, la Réunion de haut niveau sur la couverture maladie universelle, ainsi que la réunion de haut niveau chargée d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des priorités des petits États insulaires en développement (PEID) grâce à la mise en œuvre des modalités d'action accélérées pour les PEID, qui doivent toutes être considérées comme des occasions de s'engager davantage au plus haut niveau. Toutes

ces réunions importantes se tiendront en même temps que le débat général de la soixante-quatorzième session. Je suis conscient du défi que cela représentera pour les États Membres, en particulier les petites délégations, et, en tant que Président de l'Assemblée Générale, j'accorderai une attention particulière à cette question.

Comme Président de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée Générale, je me concentrerai sur la mise en œuvre effective des mandats existants et j'apporterai une contribution dans tous les domaines de suivi définis. En outre, j'accorderai une attention particulière aux points suivants:

1. Promouvoir la paix et la sécurité internationales, en particulier la prévention des conflits, et sur ce point, je suis tout à fait d'accord avec le Secrétaire général António Guterres pour dire que la prévention des conflits est essentielle, plutôt que d'y réagir au prix fort en vies humaines et en ressources. La prévention des conflits est également le moyen le plus efficace de préserver les générations futures du fléau de la guerre, qui était l'engagement central des dirigeants du monde lorsqu'ils ont adopté la Charte des Nations Unies. Alors que nous attendons avec impatience le 75^e anniversaire de la fondation de l'Organisation, il est important que nous réaffirmions notre attachement à cet idéal;

2. Renforcer l'action mondiale de lutte contre le changement climatique, qui fait partie intégrante de la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable;

3. Accentuer l'inclusion, les droits de l'homme et l'autonomisation des jeunes et des femmes, respectivement. Alors que nous nous préparons pour commémorer le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le courant de l'année, et Beijing+25 l'année prochaine, nous devons nous appuyer sur les progrès réalisés par l'Organisation et par plusieurs pays pour autonomiser les jeunes et les femmes et maximiser leur contribution au progrès humain; et

4. Promouvoir des partenariats pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier les objectifs 1, 2 et 4 sur l'éradication de la pauvreté, la faim zéro et une éducation de qualité, respectivement. Cela demande une action concertée urgente, à laquelle je consacrerai une attention particulière. Lorsque nous disons "ne laissons personne de côté" dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, nous devons commencer par veiller à ce que les plus vulnérables d'entre nous ne souffrent pas de la faim et qu'ils aient une chance équitable de vivre une vie significative, bien informée et digne.

La présidence de l'Assemblée générale et les bons offices du titulaire de ce poste sont importants pour relever la myriade de défis auxquels nous sommes tous confrontés. Par conséquent, en tant que président de l'Assemblée générale, je travaillerai en étroite collaboration avec tous les États Membres et les autres parties prenantes pour promouvoir la synergie entre les organes principaux des Nations Unies et les autres bureaux des Nations Unies afin de promouvoir les idéaux et objectifs de

l'Organisation. J'attends avec intérêt l'aimable soutien de tous les États Membres, alors que nous nous efforçons de faire du monde un meilleur endroit.